La Mini-tombe : de quoi s'agit-il ?

La Mini-tombe désigne une sépulture cinéraire de taille réduite en « pleine terre », pouvant accueillir jusqu'à quatre urnes textiles (linceul) ou deux urnes classiques superposées *(ATTENTION aux dimensions de l'urne classique)*.

Elle se distingue par son esthétique discret et épuré, mais aussi par le fait qu'elle constitue un mode de sépulture en pleine terre et non en cases bâties comme les *Cave-Urnes* ou le *Columbarium*.

Elle occupe moins d'espace qu'une tombe classique puisqu'elle adapte le principe de la tombe en associant les urnes enterrées à une plaque tombale.

La **Mini-tombe** offre un autre mode d'inhumation pour ceux ayant choisi la crémation.

De quoi se compose la Mini tombe?

- d'une excavation en pleine terre, chemisée d'un **cylindre de Ø 16 cm et de 42 cm de profondeur environ**, accueillant les urnes
- d'une **plaque tombale en granit**, sécurisée à l'arrachement, qui la recouvre pour en fermer l'accès et marquer l'emplacement de l'inhumation.

La **Mini-tombe** cylindrique peut accueillir jusqu'à **2 Urnes *Ø 15 maximum* perméables** *(terre cuite)*. ou **4 Urnes Linceul** *(fibre de verre)* **en fonction du volume des urnes**.

Les urnes doivent être NON dégradables, pour pouvoir être récupérées en cas d'exhumation.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Pour acquérir une **Mini-tombe**, il faut en faire la demande auprès de la mairie, qui délivrera alors une **concession** dont le prix est à verser immédiatement à la signature du contrat.

CONCESSION	Mini-Tombe sur le site cinéraire *(Ø 16 cm - Profondeur 42 cm)* *2 Urnes perméables Ø 15 ou 4 Urnes Linceul*	
Durée	**15ans**	**30ans**
Tarif	**500 €**	**800 €**
Plaque tombale granit	*Fournie par la Mairie*	
Gravure sur plaque de fermeture *NOM–Prénom* *Dates naissance / décès* *Epitaphe*	**NON** ▪ *Uniquement sur la plaque à coller fournie par la Mairie* ▪ *Caractères bâton* ▪ *Prévoir autant de lignes que de défunts*	
Stèle	*INTERDIT*	
Plaques Funéraires	*INTERDIT*	
Fleurs, Plantes & Arbustes	*INTERDIT*	

La Mini-tombe EST UN PROCEDE PREVOYANT LE « RETOUR A LA TERRE ».

L'urne contenant les cendres du défunt est donc en contact avec la terre.

MODE D'EMPLOI A L'ATTENTION DES ETABLISSEMENTS FUNERAIRES :

- décoller la plaque de fermeture en granit à l'aide d'un cutter
- sortir les 2 sacs de sable *(prévu pour combler l'espace vide et empêcher ainsi la terre d'y pénétrer)*
- procéder à l'inhumation de l'urne *(de préférence Urne Linceul)*
- replacer le(s) sac(s) de sable de manière à combler l'espace vide restant entre l'urne et la plaque de fermeture et empêcher ainsi la terre d'y pénétrer
- recoller la plaque de fermeture en granit à l'aide de silicone transparent spécial extérieur
- coller la plaque gravée des inscriptions du défunt à même la plaque de fermeture à l'aide de silicone transparent spécial extérieur

Répéter la même opération à chaque inhumation